

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 - 4e CIRCONSCRIPTION

Candidature d'Union Républicaine présentée par le :

Centre National des Républicains Indépendants et des Paysans

et le Rassemblement Démocratique. Le Centre Républicain.

Électrices, Électeurs,

Le 23 Novembre 1958 j'avais déjà eu l'honneur de me présenter à vos suffrages et à cette occasion je vous avais adressé une Profession de foi dont je peux aujourd'hui reprendre l'essentiel.

J'avais écrit :

1° - Nous désirons certes que la France retrouve avec le Général de Gaulle le visage d'une vraie démocratie, **nous ne voulons pas un parti monolithique puissant**, qui embrigade l'élu dans une discipline outrancière.

2° - *« Devant une Constitution nouvelle qui renforce l'Exécutif et que nous avons approuvé massivement, et à juste raison, nous devons trouver une représentation Démocratique qui constitue une force d'Equilibre ».*

La Constitution de 1958 doit demeurer la règle de base. Vous redoutez avec raison le retour au régime d'Assemblées, aux crises interminables, à l'impuissance. Dans l'esprit de ses auteurs, le retour au passé est impossible :

« **Cette Constitution rejette la confusion et l'impuissance du régime d'antan, c'est-à-dire du régime exclusif des partis et s'inspire des conditions que la vie rude et rapide du Monde moderne impose à un grand Etat** ».

« **Elle règle en conséquence les rôles respectifs et les rapports réciproques du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, elle institue un Président, qui doit être le garant de ce qui est vital et permanent dans le destin du Pays, qui doit répondre de la France en cas de Péril public** ». *Discours aux Français, du Général de Gaulle, le 4 Octobre 1962.*

Aucune voix n'était plus autorisée pour affirmer que le retour à un passé redouté de tous les Français était chose absolument impossible.

Institutions et Libertés

Application de la Constitution, dans l'équilibre des pouvoirs les Assemblées doivent pouvoir exprimer librement la volonté de leurs électeurs. Elu par le peuple, le **Parlementaire doit rester un représentant du Peuple**, il n'est pas un Commissaire Politique.

Respect de la légalité Républicaine et de l'Indépendance de la Justice.

Etablissement d'un régime d'information objectif par des garanties à la Presse et un statut démocratique de la Radio-Diffusion et de la Télévision Française.

Dans le domaine Économique et Social

Expansion dans la stabilité, plan économique orienté vers le logement, maintien du plein emploi, suppression des zones de salaires, amélioration du sort des personnes âgées.

Parité Sociale du Monde Agricole

L'exploitant doit demeurer un homme libre, mais ne peut rester un homme seul. Nous voulons le respect de la propriété individuelle et de l'exploitation familiale. La Coopération doit rester volontaire et toutes les formes étatiques et collectivistes doivent être condamnées. Le problème des prix agricoles n'est pas une fin en soi, mais les prix agricoles actuels les plus faibles d'Europe, peuvent et doivent se rapprocher de ceux de nos partenaires et permettre à l'Agriculture les investissements indispensables. Pour réussir la conquête des marchés, l'Agriculture a besoin de moyens. Elle a déjà la volonté.

Depuis 1958, pour ne pas influencer l'indice des prix, le taux d'augmentation des productions agricoles a été majoré en moyenne de 1,4 %, alors que les fournitures nécessaires à l'agriculture augmentaient de 15 à 20 %.

L'Agriculture a supporté depuis 1958 intégralement toutes les charges de l'expansion économique. Elle a été volontairement et délibéremment sacrifiée. L'Agriculture doit pouvoir compter sur le Parlement pour faire entendre ses légitimes aspirations, la revendication directe et les manifestations qui en découlent ne peuvent demeurer qu'un moyen exceptionnel quand toutes les autres formes légales ont été épuisées.

La Jeunesse de France doit trouver dans le domaine de l'enseignement, de l'équipement scolaire et sportif une satisfaction légitime à ses justes aspirations.

Sur le Plan Industriel et Commercial

Il demeure indispensable qu'une réforme de la fiscalité contribue à une simplification et à une harmonisation de toutes les charges.

Domaine Diplomatique et Militaire

La France doit être présente dans toutes les grandes organisations internationales.

Nous devons contribuer à la construction de l'Europe, nous estimons que ce n'est pas tellement par une collaboration militaire, mais plus précisément par une coopération économique que nous parviendrons à une unité politique respectueuse de la vocation et de la personnalité de tous nos partenaires. L'Axe militaire Bonn-Paris, la Force de Frappe, sont des mesures qui risquent dans un proche avenir de nous créer plus de soucis que de résultats.

Pour terminer, je reprendrai les conclusions d'un grand Français, mais aussi d'un grand Normand : Alexis de Tocqueville :

« Je pense qu'il faut toujours placer quelque part un pouvoir social supérieur à tous les autres, mais je crois la liberté en péril lorsque ce pouvoir ne trouve devant lui aucun obstacle qui puisse retenir sa marche et lui donner le temps de se modérer lui-même. »

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE VALOGNES !

Henri LE CACHEUX
Négociant
Conseiller Général, Maire de Saint-Cyr-Bocage
Président du Syndicat d'Electrification de Valognes
Président de l'Union Commerciale et Artisanale de Montebourg.

Henri PICQUENOT
Cultivateur Exploitant
Maire de Montaigu-la-Brisette - Chevalier du Mérite Agricole
Membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Crédit Agricole
Trésorier de la Coopérative Laitière de Quettehou.

IMPRIMERIE R. FOUCAULT MONTEBOURG